



Ce vendredi, Nicole Chapalain, animatrice à la maison des dunes, nous avait donné rdv à Keremma afin de faire une promenade pour observer différentes espèces d'oiseaux hivernants de la réserve ornithologique de la baie de Goulven.

Après avoir rappelé les règles importantes pour bien observer les oiseaux, et après avoir distribué le livret d'observation, un crayon et surtout les jumelles et la longue-vue...



..... voilà les enfants prêts pour une promenade de 15 mn à travers les dunes, et qui les mènera devant les ganivelles protectrices de la baie de Goulven, au niveau de la digue érigée en 1825 par Armand Rousseau (propriétaire de Keremma). Celle-ci, longue de 500mètres environ, et pourvu d'un système de vannes en bois, permet de réguler selon les marées, l'entrée des eaux de la Manche ou la sortie du cours d'une petite rivière : la Flèche.



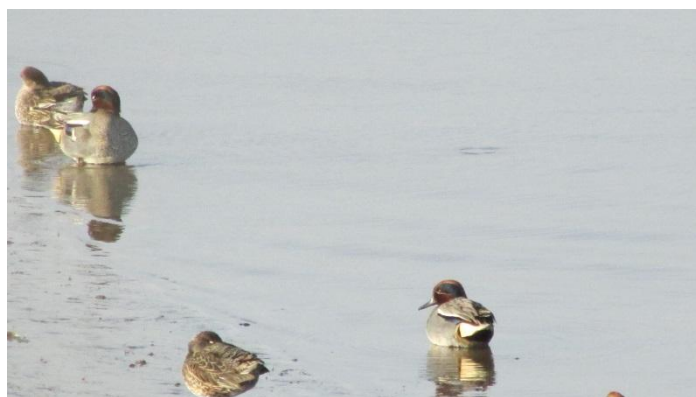
Les enfants ont pu observer sur l'étang et sa roselière, différents canards qui plongeaient de longues secondes à la recherche de leur nourriture.



Armés de jumelles, du livret d'observation et d'un crayon, les enfants ont pu observer différentes espèces d'oiseaux comme :



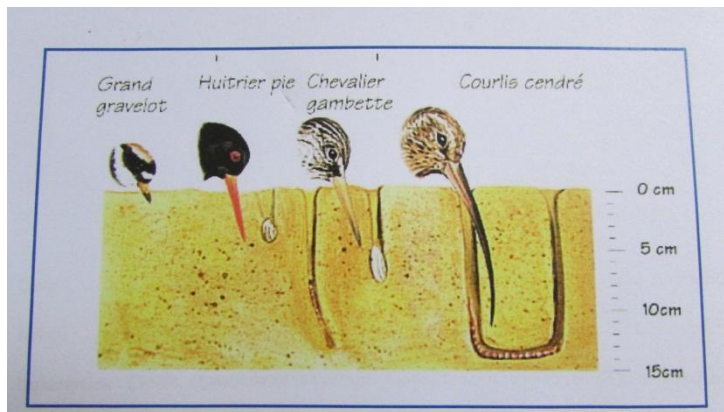
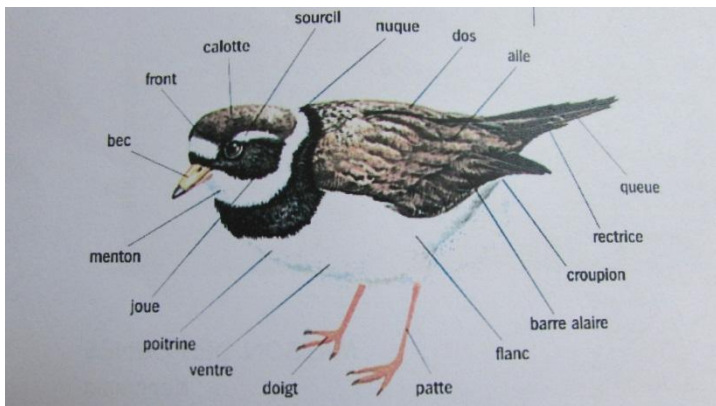
-des chevaliers gambette, aux pattes rouges



-des sarcelles d'hiver mâle (colorés) et des femelles endormies au bord de la vase.

Mais également des canards siffleurs, des tadornes de Belon, des barges, des chevaliers, des gravelots, des pluviers et des sarcelles. C'est en décembre et janvier que les oiseaux migrateurs y sont les plus nombreux.

Grâce aux indications de leur livret.....



.... ils devaient trouver le nom des oiseaux qu'ils voyaient dans leurs jumelles.

On leur a demandé de dessiner ce qu'ils observaient, en tenant compte de quelques critères comme :
 -la taille -la silhouette -le bec -le plumage -les pattes -la queue -les ailes.